

PAGE 6
ÉCHOS

PAGES 8-10
L'ACTU

Les Français et le vieillissement :
des malentendus et des attentes

Tarifs des Ehpad : ce que révèle
l'analyse de la CNSA

PAGE 12
AVIS D'EXPERT

EPRD : mais où est le choc
de simplification ?

PAGE 14
LE DOSSIER

Hébergement alternatif :
les résidences seniors
s'installent dans le paysage

PAGE 20
QUIZZ SPÉCIAL ÉTÉ

PAGE 25
FICHE TECHNIQUE
Entrée en scène du CPOM :
entre harmonie et fausses notes

Retrouvez EHPA Presse
Conseil et Formation sur
les réseaux



EHPA

CONSEIL PRESSE FORMATION

Édité par SARL EHPA Presse au capital de 305 euros

55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

Tél. 01 40 21 72 11 Fax. 01 40 21 07 36

redactionmmr@ehpa.fr • www.ehpa.fr

Directeur de la publication : Luc Broussy

Directrice générale : Elsa Maarek

Secrétaire de rédaction - Photos : Patrick Dagonnot

Directeur relations entreprises : Laurent Wippem

Service abonnements : Louise Besse

Abonnement d'un an/10 numéros : 130 euros

Impression :

S.C.P.E - 3 av. Charles de Gaulle - 94470 BOISSY-ST-LEGER

Commission Paritaire no 0716 T 88 552

RCS B41 31 27 911

Siret 41312791100043 - ISSN : 1769-9460



Luc Broussy

Directeur de la publication

Vieillesse & Personnes âgées : petites réflexions à l'orée d'un nouveau quinquennat

En 2007, Nicolas Sarkozy remportait l'élection présidentielle avec, dans sa besace, la promesse de créer une 5ème branche de la protection sociale dédiée à la perte d'autonomie. En 2012, François Hollande contournait l'obstacle en s'engageant, lui, dans la voie d'une loi d'adaptation de la société au vieillissement. Le premier ne tint pas promesse. Le second oui. En 2017, Emmanuel Macron ne pourra pas décevoir puisqu'il ne s'est engagé à rien...

Nulle trace en effet dans son programme « officiel » d'une promesse ou d'un engagement dans le domaine de l'aide aux personnes âgées en dehors de la revalorisation de 100€/mois du minimum vieillesse qui concernera 550.000 individus sur 16 millions de retraités. Certes, sur le site internet d'« En Marche », un groupe de travail avait posé en vrac quelques idées mais elles relevaient plutôt de l'enfoncement de portes ouvertes que de la rénovation des idées.

On y trouvait ainsi quelques engagements du genre : « nous développerons et soutiendrons les soins à domicile », « nous soutiendrons et développerons

les solutions d'hospitalisation à domicile et de maintien à domicile pour éviter les hospitalisations inutiles et favoriser le confort des patients les plus fragiles », « nous favoriserons la création d'hébergements temporaires pour « aider les aidants », et nous encouragerons le « baluchonnage », « nous encouragerons les solutions de télémédecine dans les Ehpad ». Bref, rien de baroque dans ces propositions. Juste l'impression de relire ce que sont les priorités des politiques publiques, de droite comme de gauche, dans ce domaine depuis 15 ans.

Disons-le plus directement : ce quinquennat, dans le domaine des politiques du vieillissement, démarre donc avec une feuille blanche. Ce qui ne constitue pas forcément un inconvénient. Puisque la feuille de route est vierge de toute promesse inconsidérée ou de tout engagement précis, l'ordre du jour est donc à l'imagination... et à la continuité.

On peut dès lors trouver assez logique l'absence de secrétariat d'Etat dédié. Dans le précédent quinquennat, Michèle Delaunay, Laurence Rossignol et Pascale Boistard avaient eu rang de ministre déléguée ou de secrétaire d'Etat pour,